

## ► Informations générales

### Cours

**Sigle et section** PSY7422F

**Titre long** Psychopharmacologie clinique

**Nombre de crédits** 3

**Trimestre et année** Hiver 2023

**Horaire** Lundi 13h00 à 16h00

**Mode de formation** Entièrement en ligne

**Site StudiUM** ---

**Description courte et préalables** Principes de base de neuroanatomie et de neurochimie. Principales classes d'agents pharmacologiques utilisées en psychiatrie en fonction des syndromes cliniques. Mécanismes d'action, effets secondaires et interactions. Médication et intervention psychosociale. Enjeux cliniques et éthiques. Collaboration interprofessionnelle

### Enseignant(e)

**Nom et titre** Pierre-Olivier Gaudreault, PhD

**Coordonnées** Pierre-olivier.gaudreault@umontreal.ca

**Disponibilités** Sur rendez-vous

### Auxiliaire d'enseignement

**Nom** À déterminer

**Coordonnées** À déterminer

**Disponibilités** Sur rendez-vous

## ▶ Apprentissages visés

### Objectifs généraux

1. Connaître et distinguer les principales classes d'agents pharmacologiques utilisés en psychiatrie.
2. Avoir acquis une connaissance de base quant aux mécanismes d'action de ces classes d'agents pharmacologiques.
3. Comprendre les implications cliniques et éthiques du recours aux agents pharmacologiques dans le traitement de diverses problématiques en santé mentale.
4. Être capable de reconnaître les situations cliniques où une collaboration interprofessionnelle serait indiquée.

### Objectifs d'apprentissage

1. Connaître les principales structures du cerveau et leurs fonctions quant aux mécanismes d'action des agents pharmacologiques.
2. Connaître les principaux neurotransmetteurs de même que les principes de base de la transmission neurochimique.
3. Connaître les principes de base de pharmacodynamique et de pharmacocinétique.
4. Connaître les effets secondaires des principaux agents pharmacologiques de même que leur gestion.
5. Être capable d'identifier les manifestations cliniques associées à la prise ou à l'interruption de la prise d'agents pharmacologiques.
6. Comprendre les enjeux du traitement psychopharmacologique de la toxicomanie et de la polytoxicomanie.
7. Connaître diverses interactions possibles entre les agents pharmacologiques, et entre les drogues illicites et les agents pharmacologiques.
8. Comprendre les enjeux éthiques reliés à la prise d'agents pharmacologiques.
9. Discuter de certains thèmes actuels en psychopharmacologie et en psychiatrie en prendre conscience des impacts.

### Compétences développées

1. Connaissances théoriques et pratiques en lien avec la médication psychiatrique
2. L'intégration des connaissances pharmacologiques dans l'intervention psychologique
3. Esprit critique

### Méthodes pédagogiques utilisées

- Exposés magistraux (en ligne),
- Lecture de textes suggérés,
- Matériel présenté sur Studium et explications supplémentaires sur le Forum,
- Discussions en classe (en ligne). \*possiblement avec conférenciers invités

## ► Calendrier

\*\*À noter que certains changements à l'ordre des cours peuvent survenir durant la session en raison de l'horaire de conférenciers

Séances et dates	Contenus	Activités/évaluations	Lectures et travaux
<b>Cours 1</b> 9 Janvier 2023	<b>Présentation du cours</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Présentations</li> <li>- Personnalisation du cours</li> <li>- Historique de la psychopharmacologie</li> </ul>	Cours Magistral	
<b>Cours 2</b> 16 Janvier 2023	<b>Le neurone et la Signalisation chimique</b>	Cours Magistral	
<b>Cours 3</b> 23 Janvier 2023	<b>Principes de psychopharmacologie</b>	Cours Magistral	
<b>Cours 4</b> 30 Janvier 2023	<b>Principaux Neurotransmetteurs</b>	Cours Magistral	
<b>Cours 5</b> 6 Février 2023	<b>Drogues, Abus de substance et Dépendance 1</b>	Cours Magistral	
<b>Cours 6</b> 13 Février 2023	<b>Drogues, Abus de substance et Dépendance 2</b> (Utilisation du Cannabis)	Cours Magistral	<b>Remise du plan de travail et Acceptation du sujet</b>
<b>Cours 7</b> 20 Février 2023	<b>Examen Intra</b>	<b>Examen Intra</b>	<b>Examen Intra</b>
<b>Période d'activités libres</b> 27 Février 2023	<b>Période d'activités libres</b>	<b>Période d'activités libres</b>	<b>Période d'activités libres</b>
<b>Cours 8</b> 6 Mars 2023	<b>Troubles Anxieux et Troubles Affectifs 1</b>	Cours Magistral	
<b>Cours 9</b> 13 Mars 2023	<b>Troubles Anxieux et Troubles Affectifs 2</b> (Utilisation des Hallucinogènes)	Cours Magistral	

# Plan de cours

<b>Cours 10</b> 20 Mars 2023	<b>Trouble Déficitaire de l'attention (TDA/H)</b>	Cours Magistral	
<b>Cours 11</b> 27 Mars 2023	<b>Maladies Neurodégénératives</b>	Cours Magistral	
<b>Cours 12</b> 3 Avril 2023	<b>Schizophrénie et Antipsychotiques</b>	Cours Magistral	
<b>Cours 13</b> 17 Avril 2023	<b>Sommeil et Hypnotiques</b>	Cours Magistral	<b>Remise de l’Affiche/Brochure</b>
<b>Cours 14</b> 24 Avril 2023	<b>Examen Final</b>	<b>Examen Final</b>	<b>Examen Final</b>

## ► Évaluations

Moyen	Critères d'évaluation	Date de remise	Pondération
<b>Examen en ligne</b>	<b>Examen Intra (non cumulatif)</b> Portera sur la matière vue en classe : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Notes de cours,</li> <li>- Explications du professeur,</li> <li>- Discussions sur le forum,</li> </ul> <u>Cours #1 à #6</u>	20 Février 2023	<b>35%</b>
<b>Examen en ligne</b>	<b>Examen Final (non cumulatif)</b> Portera sur la matière vue en classe : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Notes de cours,</li> <li>- Explications du professeur,</li> <li>- Discussions sur le forum,</li> </ul> <u>Cours #8 à #13</u>	24 Avril 2023	<b>35%</b>
<b>Remise de travail en ligne</b>	<b>Remise du Plan de travail et Acceptation du sujet (en ligne)</b>  <u>Un document explicatif sera fourni sur Studium</u>	13 Février 2023	<b>5%</b>
<b>Remise de travail en ligne</b>	<b>Remise de l’Affiche/Brochure (en ligne)</b>  <u>Un document explicatif sera fourni sur Studium</u>	17 avril 2023	<b>25%</b>

## Consignes et règles pour les évaluations

**Dépôt des travaux** En ligne

## ► Ressources

### Ressources bibliographiques (ou autres) obligatoires

<b>Documents</b>	Aucun
<b>Ouvrages en réserve à la bibliothèque</b>	Aucun
<b>Équipement (matériel)</b>	Aucun

### Ressources complémentaires

**Documents** Une liste de références sera disponible sur Studium

N'oubliez pas ! Vous pouvez profiter des services des bibliothécaires disciplinaires : <https://bib.umontreal.ca/criminologie-psychologie-travail-social/psychologie>

**Attention !** Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#). En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre étudiant par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

## Consignes et règles pour les évaluations

**Absence à un examen** L'étudiant qui s'absente à un examen doit présenter une pièce justificative dûment datée et signée (i.e. billet médical) dans les sept jours suivant l'absence. Une absence justifiée à l'examen intra signifie que la pondération relative de celui-ci sera ajoutée à la valeur du final. Une absence justifiée à l'examen final mène à la reprise de cet examen. Une absence non-justifiée à un examen intra ou final emmène la note de 0% à cette évaluation. L'étudiant doit remplir le formulaire dans son Centre Étudiant

**Qualité de la langue** Une pénalité pouvant aller jusqu'à 10% de la note totale pour chaque évaluation pourrait être appliquée si de nombreuses fautes de syntaxe et/ou d'orthographe sont soulevées.

**Politique de retard** À l'intérieur des cinq jours de calendrier suivants la date de remise prescrite, la note de tout travail dont le retard n'est pas justifié par un motif accepté par la direction sera soumise à une pénalité. Cette pénalité consiste en la soustraction d'un nombre de points correspondant à 3% de la note maximale possible par jour ouvrable. Par exemple, deux jours de retard entraînent le retrait de 6 points si la note maximale est 100; cinq jours de retard entraînent le retrait de 7,5 points si la note maximale est de 50. Un retard de plus de cinq jours de calendrier entraîne une note de 0 pour le travail.

**Seuil de réussite exigé** Premier cycle : 50%      Cycles supérieurs : 60%

## Dates importantes

**Modification de l'inscription** 2023-01-24

**Date limite d'abandon** 2023-03-17

**Évaluation de l'enseignement** Vous recevrez un courriel à cet effet avant l'examen final. Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.

## Utilisation des technologies en classe

**Enregistrement des cours** L'enregistrement des cours n'est généralement pas autorisé. Exceptionnellement et sur demande de l'étudiant(e), l'enseignant(e) peut, pour des raisons jugées valables, permettre l'enregistrement d'une ou de plusieurs séance(s) de son cours. [Demande d'autorisation pour l'enregistrement d'un cours](#)

## Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Centre de communication écrite <http://cce.umontreal.ca/>

Centre étudiant de soutien à la réussite <http://cesar.umontreal.ca/>

Citer ses sources – styles et logiciels (guide) <http://www.bib.umontreal.ca/LGB/>

Services du réseau des bibliothèques de l'UdeM <http://www.bib.umontreal.ca/services/default.htm>

Soutien aux étudiants en situation de handicap <http://bsesh.umontreal.ca/>

---

## Intégrité, fraude et plagiat

À l'Université de Montréal, le plagiat est sanctionné par le règlement disciplinaire sur la fraude et le plagiat concernant les étudiants.

Règlements disciplinaires sur le plagiat ou la fraude <https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/>

Tout sur le plagiat <http://integrite.umontreal.ca/>

---

## Respect

À l'Université de Montréal, le harcèlement, la discrimination, le racisme et les violences à caractère sexuel sont proscrits.

Bureau du respect de la personne <https://respect.umontreal.ca/accueil/>

---

## Grille de conversion des notes

Dans chaque cours, le résultat final en pourcentage sera transformé selon le barème reproduit dans la grille de conversion. À chaque pourcentage correspondent une lettre et sa valeur numérique; cette valeur numérique servira au calcul de la moyenne de groupe. Avant de faire la conversion en lettre, la note numérique finale doit être arrondie à l'entier le plus près.

**GRILLE DE CONVERSION**

Résultat final en pourcentage	Notation littérale	
	Lettre	Valeur numérique
90-100	A+	4,3
85-89	A	4,0
80-84	A-	3,7
77-79	B+	3,3
73-76	B	3,0
70-72	B-	2,7
65-69	C+	2,3
60-64	C	2,0
57-59	C-	1,7
54-56	D+	1,3
50-53	D	1,0
35-49	E	0,5
0-34	F	0

### Au premier cycle seulement

Dans les cours comptant au moins 30 étudiants, la moyenne de groupe doit se situer entre 2,30 (C+) et 3,65 (B+) inclusivement, une fois appliqué le barème de conversion. Si la moyenne finale des notes est inférieure à 2,30 ou supérieure à 3,65 dans un cours donné, des mesures de correction s'appliquent obligatoirement. Il faut alors respectivement ajouter ou enlever à chaque étudiant le nombre de points (sur 100) tout juste nécessaire pour que la moyenne de groupe atteigne 2,30 ou ne dépasse pas 3,65, une fois refaite la conversion à la notation littérale.